

**Bikini Village** 



[www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com)



GROUPE  
**Bikini Village**  
inc.

**RAPPORT ANNUEL 2007**

Cher actionnaire :

À la suite de ma nomination comme président du Conseil d'administration de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») en août dernier, j'ai entrepris un examen des stratégies, des activités et des résultats de la Société et j'ai consulté l'équipe de direction, les fournisseurs clés et divers intervenants du secteur. Fort de ces connaissances, le Conseil d'administration a collaboré étroitement avec la direction afin d'accélérer la stratégie de rénovation et d'expansion lors de la deuxième moitié de 2007. Tout semble indiquer que ces efforts ont le rendement escompté. Le Conseil et l'équipe de direction de la Société bénéficient d'une relation positive et constructive, alors que nous poursuivons le travail vers notre objectif commun d'accroissement de la valeur pour les actionnaires.

La solidité du bilan de la Société à la fin de l'exercice 2007 reflète la bonne performance opérationnelle ainsi que l'impact de la composante en capitaux propres de 1 million de \$ des débentures convertibles émises au cours de l'année au Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds »). J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le Fonds de leur partenariat avec Groupe Bikini Village et reconnaître l'impact positif de leur contribution à notre performance.

Notre bilan sain nous permettra de poursuivre l'accélération de notre stratégie de rénovation et d'expansion au cours de l'année à venir, sans avoir recours à un financement additionnel. Ainsi, la valeur pour nos actionnaires ne sera nullement diluée. En même temps, nous effectuerons des changements internes qui rehausseront notre efficacité opérationnelle et amélioreront notre rendement. Parmi ces changements, notons : la relocalisation de notre siège social, planifiée pour l'été, ainsi que la mise à jour de toute notre infrastructure de TI visant à améliorer notre efficacité et à rehausser notre processus d'approvisionnement qui, selon nous, se traduira par une augmentation des ventes. De concert avec ces activités, nous veillerons à considérer toutes les options possibles pour accroître la valeur pour nos actionnaires.

L'élan de croissance démontré par Groupe Bikini Village en 2007, toujours présent en 2008, reflète l'engagement du Conseil, de l'équipe de direction et des employés de la Société à procurer une augmentation de la valeur pour nos actionnaires. Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais remercier Yves Simard et son équipe pour leur collaboration, leur dévouement et leur travail acharné en 2007. C'est avec enthousiasme que j'anticipe de collaborer avec eux en votre nom au cours de l'année à venir, avec comme objectif de procurer encore plus de valeur aux actionnaires.



Mardiros Ounanian  
Président du Conseil  
Boucherville, le 17 avril 2008

Au cours de l'année 2007, Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») a affiché une bonne performance et démontré son habilité à exécuter son ambitieuse stratégie de rénovation de boutiques, dans le but d'augmenter la valeur pour ses actionnaires. Afin de tirer parti du potentiel qu'offraient certaines de nos boutiques vieillissantes, nous avons accéléré notre calendrier de rénovations et ainsi terminé treize rénovations complètes (la plupart complétées à l'automne 2007, à temps pour le quatrième trimestre), fermé deux boutiques non performantes, ouvert deux boutiques au Québec, une en Ontario et notre première boutique en Nouvelle-Écosse.

Nous sommes fiers de rapporter qu'en dépit du fait que ces boutiques récemment ouvertes ou rénovées ne sont en opération que depuis peu, les résultats de notre quatrième trimestre démontrent que notre stratégie est bien fondée, que nos mesures ont le résultat voulu et que nous atteignons nos objectifs visant à procurer une augmentation de valeur à nos actionnaires.

Au cours du quatrième trimestre de 2007, le chiffre d'affaires de la Société a augmenté de 9,3 %, comparativement aux semaines correspondantes de 2006. (La comparaison entre les deux trimestres représente une augmentation de 4,8 %, mais ne tient pas compte du fait que le quatrième trimestre de 2006 couvrait 14 semaines, comparativement à 13 semaines en 2007). Si l'on considère 2007 dans son ensemble, le chiffre d'affaires de la Société a légèrement augmenté de 0,3 % lorsque les 52 semaines de l'exercice financier 2007 sont comparées aux mêmes semaines de l'exercice financier 2006. Nous sommes enchantés de présenter cette croissance malgré les 57 semaines cumulatives, principalement à l'automne 2007, où certaines boutiques étaient fermées pour effectuer les rénovations.

Les résultats du début 2008 appuient d'autant plus notre position. Les ventes nettes de février et mars 2008 totalisent 7,6 millions \$, comparativement à 6,2 millions \$ pour février et mars 2007, une augmentation de 21,6 %. Pour la même période, les ventes comparables ont augmenté de 16,4 %.

Notre BAIIA<sup>1</sup> pour le quatrième trimestre de 2007 s'est établi à 1,8 million \$ soit 14,2 %, comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 983 000 \$ ou 8,0 % pour le quatrième trimestre de 2006, ce qui démontre que notre stratégie fonctionne. Le BAIIA<sup>1</sup> pour l'exercice terminé le 2 février 2008 s'est établi à 2,4 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à 2,3 millions \$ ou 5,8 % pour l'exercice correspondant de 2006.

Nos efforts soutenus afin d'améliorer notre performance et l'efficacité opérationnelle à travers l'organisation ont également porté fruit en 2007. Pour l'exercice terminé le 2 février 2008, nous avons amélioré nos marges brutes de 1,5 %, principalement dû à une augmentation des marges initiales d'achats, à une diminution des démarques et escomptes de caisse accordés, et finalement, à l'effet combiné des escomptes pour paiements rapides et d'un taux de change favorable sur certains achats.

Les investissements de 3,8 millions \$ en frais d'amélioration effectués à notre réseau de boutiques en 2007 ont transformé nos boutiques d'un réseau vieillissant à un réseau dont le tiers des boutiques sont neuves. Comme nos résultats le démontrent déjà, ce rafraîchissement nous place dans une meilleure position concurrentielle, mieux placés pour attirer la clientèle. Ces investissements ont généré une amélioration considérable de notre position auprès de nos partenaires assurant la gestion des centres commerciaux où sont situées nos boutiques. Comme nos boutiques rénovées attirent plus de clientèle, notre bannière est plus séduisante aux yeux des gestionnaires des centres commerciaux, nous concédant ainsi une meilleure position pour la négociation d'espace commercial dans des endroits plus achalandés qui, en retour, devrait nous permettre d'augmenter nos ventes davantage. En 2008, nous poursuivrons notre stratégie de rénovation et d'expansion et nous poursuivrons nos investissements dans l'infrastructure de notre réseau afin d'exploiter davantage le potentiel du marché et de notre marque.

À la fin de l'exercice 2007, le Groupe Bikini Village profite d'une meilleure situation financière qu'à l'exercice précédent. L'avoir des actionnaires a augmenté de 2,3 millions \$ durant l'année, grâce notamment à la composante en capitaux propres d'1 million de \$ de la débenture convertible émise au Fonds de Solidarité FTQ. Grâce à l'effet combiné de l'élan de croissance des ventes, de

---

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 2 février 2008 : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle, des améliorations constantes à notre réseau de boutiques et à notre situation financière robuste, Groupe Bikini Village peut poursuivre sa stratégie de rénovation et d'expansion afin d'améliorer davantage ses résultats, sans avoir recours à du financement additionnel.

Nous sommes maintenant à mi-chemin de l'achèvement de notre stratégie agressive de rénovation et d'expansion qui vise à rafraîchir notre présence dans le commerce de détail à travers l'Est du Canada. Même si notre stratégie n'est pas encore complétée, tel que discuté ci-dessus, les ouvertures et les rénovations de boutiques effectuées jusqu'à présent par Groupe Bikini Village nous permettent déjà d'afficher une amélioration des résultats financiers et indiquent que notre stratégie, et notre savoir-faire quant à sa mise en œuvre, est sur la bonne voie.

### **Perspectives**

Les perspectives de Groupe Bikini Village sont encourageantes pour 2008 alors que nous exploiterons l'élan de croissance généré par l'amélioration de nos performances en 2007.

Au cours des prochains trimestres, Groupe Bikini Village poursuivra ses stratégies de croissance et de valeur visant à consolider notre part de marché et à procurer une valeur accrue à nos actionnaires. Notre situation de trésorerie et nos facilités de financement permettront à la Société d'accélérer sa stratégie de rénovation et sa pénétration du marché du maillot de bain en augmentant le nombre de boutiques dans certains marchés ciblés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

En 2008, nous déploierons également des efforts soutenus afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la gestion de l'inventaire à travers l'organisation. Nos plans en vue de la réalisation de ces objectifs dans l'année à venir comprennent le remplacement de la solution marchande vieillissante et le transfert du siège social à un emplacement qui en augmentera l'efficacité. Nous visons également la réduction du risque d'erreurs relié au processus d'inventaire, l'amélioration de l'efficacité du département de distribution et d'allocation, l'amélioration de notre plateforme informatique, la réduction de nos frais généraux fixes et l'augmentation de la rentabilité dans son ensemble. De plus, notre situation financière actuelle peut soutenir tous ces projets sans nécessiter de financement additionnel.

Nous sommes très encouragés des résultats positifs obtenus grâce à notre stratégie d'expansion et de rénovation. C'est avec impatience que nous poursuivrons cet élan de croissance dans les trimestres à venir.

### **Remerciements**

Notre succès en 2007 démontre clairement la force de notre équipe et souligne que nos partenaires sont essentiels à la réalisation de nos objectifs. L'équipe de direction et le nouveau Conseil d'administration ont développé une relation de travail positive qui s'est quantifiée par l'amélioration de notre rendement : au nom de l'équipe de direction, je désire remercier nos clients, les membres de notre Conseil de leur implication, nos employés pour leur engagement, ainsi que nos locateurs, fournisseurs, prêteurs et actionnaires pour leur soutien continu.



Yves Simard, CA  
Président et chef de la direction  
Boucherville, le 17 avril 2008

(en milliers de dollars, sauf les données par action et statistiques)

	<b>Exercices terminés le</b>		
	<b>2</b>	3	28
	<b>février</b>	février	janvier
	<b>2008</b>	2007	2006
	<b>(52 semaines)</b>	(53 semaines)	(52 semaines)
<b>Résultats d'exploitation :</b>			
Produits d'exploitation	<b>39 827\$</b>	40 523\$	37 644\$
Marge d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	<b>2 426</b>	2 332	2 643
En % sur ventes	<b>6,1 %</b>	5,8 %	7,0 %
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et éléments inhabituels	<b>1 312</b>	1 557	(859)
En % sur ventes	<b>3,3 %</b>	3,8 %	(2,3)%
Bénéfice net (perte nette) sur activités poursuivies	<b>811</b>	1 957	(1 279)
En % sur ventes	<b>2,0 %</b>	4,8 %	(3,4)%
Bénéfice net (perte nette) liée aux activités abandonnées	<b>478</b>	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	<b>1 289</b>	1 957	(15 888)
En % sur ventes	<b>3,2 %</b>	4,8 %	(42,2)%
<b>Montants par action liés aux :</b>			
Activités poursuivies	<b>0,01</b>	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette) par action, de base et dilué	<b>0,01</b>	0,01	(0,88)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en milliers)	<b>172 678</b>	162 894	18 003
<b>Autres statistiques :</b>			
Dépenses en immobilisations - nettes (en milliers)	<b>3 803</b>	649	841
Nombre de boutiques à la fin de la période	<b>58</b>	56	57
Nombre d'employés	<b>500</b>	460	450

Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 2 février 2008 : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 2 février 2008 (52 semaines)	Exercice terminé le 3 février 2007 (53 semaines)	Exercice terminé le 28 janvier 2006 (52 semaines)	Période de cinq mois et 26 jours terminée le 29 janvier 2005	AVANT LA RÉORGANISATION	
					Période de six mois et 2 jours terminée le 2 août 2004	Exercice terminé le 31 janvier 2004 (52 semaines) Tel que présenté
<b>EXPLOITATION</b>						
Produits d'exploitation	39 827\$	40 523\$	37 644\$	13 345\$	19 641\$	163 631\$
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	37 401	38 191	35 001	15 250	17 498	161 854
Bénéfice (perte) d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	2 426	2 332	2 643	(1 905)	2 143	1 777
Marge d'exploitation	6,09 %	5,75 %	7,02 %	(14,27 %)	10,91 %	1,09 %
Intérêts	125	4	2 865	1 754	355	2 237
Amortissement	989	771	637	430	1 083	7 587
Éléments inhabituels	-	448	343	-	1 982	41 317
Impôts sur les bénéfices	501	(848)	77	(621)	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-	-	93
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:						
Activités poursuivies	811	1 957	(1 279)	(3 468)	(1 277)	(49 457)
Activités poursuivies /ventes nettes	2,04 %	4,83 %	(3,40 %)	(25,99 %)	(6,50 %)	(30,22 %)
Activités abandonnées	478	-	(14 609)	(3 229)	(10 696)	(10 790)
Bénéfice net (perte nette)	1 289	1 957	(15 888)	(6 697)	(11 973)	(60 247)
Bénéfice net (perte nette)/ventes nettes	3,24 %	4,83 %	(42,21 %)	(50,19 %)	(60,96 %)	(36,82 %)
<b>PAR ACTION</b>						
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:						
Activités poursuivies	0,01	0,01	(0,07)	(0,23)	(0,15)	(4,10)
Activités abandonnées	-	-	(0,81)	(0,21)	(0,87)	(0,88)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué	0,01	0,01	(0,88)	(0,44)	(1,02)	(4,98)
Avoir des actionnaires	0,07	0,06	0,38	0,64	1,28	(1,05)
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	172 677 515	172 677 515	18 901 446	17 072 448	12 226 205	12 226 205
Moyenne pondérée d'actions en circulation	172 677 515	162 894 228	18 002 870	15 391 646	12 226 205	12 226 205
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>						
Fonds de roulement	7 958	6 597	4 428	4 258	10 776	(26 804)
Coefficient du fonds de roulement	2,50:1	2,29:1	1,87:1	1,23:1	1,46:1	0,61:1
Immobilisations	5 180	2 366	2 475	2 529	2 495	24 904
Actif total	18 449	14 505	11 965	44 645	50 249	69 430
Dette à long terme	1 420	-	-	13 995	11 471	12 026
Actions privilégiées, assujetties au compromis	-	-	-	-	4 000	4 000
Capitaux propres	11 741	9 397	6 903	9 793	(29 031)	(17 057)
Dette à long terme / capitaux propres	0,12:1	-	-	1,43:1	(0,40:1)	(0,71:1)
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	12,20 %	24,01 %	(190,32 %)	(52,53 %)	51,96 %	(464,42 %)
<b>AUTRES STATISTIQUES</b>						
Dépenses en immobilisations	3 803	649	841	380	90	3 425
Nombre de boutiques ouvertes, rénovées ou agrandies au cours de l'exercice	17	4	4	-	-	2
Nombre de boutiques et de grands magasins spécialisés en fin d'exercice	58	56	57	57	57	115
Superficie de vente (en pieds carrés)	92 100	86 600	87 000	87 000	87 000	493 000
Nombre d'employés	500	460	450	500	640	2 400

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 2 février 2008 : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 17 avril 2008, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 2 février 2008. L'information financière est en dollar canadien.

## **PROFIL DE L'ENTREPRISE**

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, crée, fait fabriquer et commercialise des produits de mode balnéaire. Par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village », la Société offre à sa clientèle plusieurs modèles de maillots de bain pour hommes et femmes, de vêtements de plage et de voyage ainsi que différents accessoires de plage.

## **MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR**

Le BAIIA qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

## **DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES**

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur nous.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 17 avril 2008 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives, à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

## **PERFORMANCE GLOBALE**

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux PCGR canadiens pour l'information financière. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte.

---

## À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE

Au service des Canadiens depuis près d'un quart de siècle, Groupe Bikini Village se classe parmi les détaillants de maillots de bain les plus populaires de l'est du pays. Aujourd'hui, la Société compte 58 boutiques au Québec, en Ontario et depuis le 18 octobre 2007, en Nouvelle-Écosse, opérant sous les bannières Bikini Village et Océan Bikini Village. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle de choisir parmi la plus vaste sélection de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières au Canada, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. Les boutiques Bikini Village proposent des produits de marques et de styles adaptés à chaque type de silhouette. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Boucherville, au Québec, emploie environ 500 personnes et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole GBV.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Dans leur ensemble, les résultats du quatrième trimestre et de l'année terminée le 2 février 2008, illustrent le bien-fondé de la stratégie d'ouverture et de rénovation de boutiques ainsi que l'habileté de la Société à la mettre en œuvre. Au cours de l'année, nous avons accéléré notre calendrier de rénovation, ce qui nous a permis de compléter treize rénovations de boutiques (la plupart en septembre 2007, à temps pour le quatrième trimestre), fermer deux boutiques non performantes (une troisième a été fermée en février 2008), ouvrir deux nouvelles boutiques au Québec, une en Ontario et ouvrir notre première boutique en Nouvelle-Écosse. Nous sommes fiers des progrès déjà réalisés grâce à cette stratégie : nous dirigeons manifestement l'entreprise dans la bonne direction dans le but de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Nous avons entrepris notre stratégie agressive de rénovation et d'ouvertures à la fin 2006, ayant constaté que notre réseau de boutiques vieillissait et que leur décor et leur design, qui datait d'en moyenne dix ans à l'époque, était moins attrayant aux yeux de notre clientèle-cible. Dès la première année, la moyenne d'âge de nos boutiques est passée à quatre ans. Nos boutiques rénovées et nouvelles boutiques sont claires et invitantes et attirent un nombre important de nouveaux clients. L'analyse des pages subséquentes décrit notre stratégie et la manière dont elle nous permet de tirer parti de notre élan de croissance, en plus d'examiner certains éléments récurrents et non récurrents qui ont eu une incidence sur les exercices de 2007 et de 2006 sous discussion.

Le rapport suivant est un sommaire d'information financière choisie et des résultats comparatifs pour les périodes de trois mois et de douze mois terminant respectivement le 2 février 2008 et 3 février 2007.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES *(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Périodes de trois mois terminées le		Exercices terminés le		
	2 février 2008 (13 semaines)	3 février 2007 (14 semaines)	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)	28 janvier 2006 (52 semaines)
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	12 928	12 333	39 827	40 523	37 644
Marge d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	1 840	983	2 426	2 332	2 643
Moins:					
Intérêts	73	(7)	125	4	2 865
Amortissements	302	256	989	771	637
Éléments inhabituels -					
Frais de réorganisation					343
Rémunération à base d'actions	-	-	-	448	-
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	1 465	734	1 312	1 109	(1 202)
Impôts sur les bénéfices	524	(848)	501	(848)	77
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	941	1 582	811	1 957	(1 279)
Activités abandonnées nettes des impôts y afférents	-	-	478	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	941	1 582	1 289	1 957	(15 888)
Montants par action liés aux :					
Activités poursuivies	0,01	0,01	0,01	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	-	-	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette) par action, de base et dilué(e)	0,01	0,01	0,01	0,01	(0,88)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) - de base	172 678	172 428	172 678	162 894	18 003
Flux de trésorerie des activités poursuivies:					
D'exploitation	3 230	2 197	1 834	1 775	(1 684)
De financement	-	-	2 303	-	(3 625)
D'investissement	(153)	(106)	(3 803)	(649)	2 089
Total de l'actif	18 449	14 505	18 449	14 505	11 965
Total du passif à long terme	1 420	-	1 420	-	-

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 de ce Rapport de gestion annuel : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté dans ce tableau.

---

**Quatrième trimestre et exercice terminés le 2 février 2008 comparés au quatrième trimestre et exercice terminés le 3 février 2007.***Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 2 février 2008 se sont élevés à 12,9 millions \$, une augmentation de 4,8 %, comparativement à 12,3 millions \$ pour la période de trois mois correspondante de l'année précédente, (une baisse de 0,1 % sur les ventes comparables, qui comparent les ventes d'un même nombre de boutiques d'une année à l'autre). Pour les fins de ce Rapport de gestion, une « boutique comparable » est une boutique ouverte de façon continue durant l'exercice courant au complet ainsi que durant l'exercice antérieur au complet.

La comparaison de nos ventes pour les semaines comparables et pour le même nombre de semaines en 2007 et 2006 apporte une perspective plus précise de notre performance. Parce que l'exercice 2006 couvrait 53 semaines, le quatrième trimestre de 2006 comprenait 14 semaines comparativement au quatrième trimestre de 2007 qui couvrait 13 semaines. Lorsque l'on compare les 13 semaines du quatrième trimestre de 2007 avec les mêmes semaines en 2006, les ventes ont augmenté de 9,3 % (12,9 millions \$ en 2007 comparativement à 11,8 millions \$ en 2006). De même, les ventes comparables de 2007 comparées aux mêmes semaines en 2006 ont augmenté de 4,4 %.

Les ventes pour l'exercice terminé le 2 février 2008 totalisent 39,8 millions \$, une diminution de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elles étaient de 40,5 millions \$. Les ventes comparables ont diminué de 4,1 % pour la même période. Cependant, en comparant les 52 semaines de 2007 avec le même nombre de semaines en 2006, les ventes démontrent une légère augmentation de 0,3 % : 39,8 millions \$ en 2007 contre 39,7 millions \$ en 2006. Finalement, les ventes comparables pour 2007, par rapport au même nombre de semaines en 2006, ont diminué de 2,0 %.

*Marge d'exploitation BAIIA<sup>1</sup>*

Pour le quatrième trimestre de 2007, la Société montre un BAIIA<sup>1</sup> (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non-conformes aux PCGR ») de 1,8 millions \$ soit 14,2 % comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 983 000 \$, soit 8,0 % pour le quatrième trimestre de 2006. Le BAIIA<sup>1</sup> pour l'exercice terminé le 2 février 2008 s'est établi à 2,4 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à 2,3 millions \$ ou 5,8 % pour l'exercice correspondant de 2006.

L'augmentation de 857 000 \$ de la marge d'exploitation au quatrième trimestre de 2007 est attribuable à l'augmentation des ventes, à une augmentation de 2 % de nos marges brutes et à l'impact négatif d'un niveau plus élevé des charges d'exploitation dû à une augmentation des charges locatives et à un plus grand nombre de boutiques en opération. Le quatrième trimestre de 2006 incluait également une charge unique de 250 000 \$ reliée au règlement d'une indemnité de départ de l'ancien président et chef de la direction. Cette charge unique comprenait une rémunération à base d'actions d'une valeur de 50 000 \$.

Pour l'exercice terminé le 2 février 2008, la légère hausse de 94 000 \$ de la marge d'exploitation est due à l'amélioration des marges brutes de près de 1,5 %, contrebalancé par un volume réduit des ventes, par l'augmentation des charges d'exploitation reliées à l'augmentation des charges locatives, un plus grand nombre de boutiques en opération, les frais non récurrents liés à l'ouverture de nouvelles boutiques et/ou la réouverture de boutiques rénovées ainsi que les frais de courtage liés à de nouveaux baux et au renouvellement des baux découlant de l'accélération de notre stratégie d'expansion et de rénovations.

L'augmentation des marges brutes est due à une hausse des marges d'achats initiales, la diminution des démarques et escomptes de caisse accordés et à l'effet combiné des escomptes pour paiements rapides et d'un taux de change favorable sur certains achats.

---

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 de ce Rapport de gestion annuel : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

---

*Frais financiers et amortissements*

Les charges de financement ont augmenté pour la période de trois mois terminée le 2 février 2008, passant d'un revenu net de 7 000 \$ en 2006 à 73 000 \$ en vertu des intérêts à verser sur le financement de 2,5 millions \$ reçu à la fin mai 2007, sous la forme de débetures non garanties convertibles portant intérêt au taux de 8 %. Ce financement, en plus de renforcer le bilan de la Société et notre pouvoir de négociation auprès des fournisseurs, permet la poursuite de la stratégie d'expansion et de rénovation.

Les frais financiers de l'exercice terminé le 2 février 2008 ont augmenté, en passant de 4 000 \$ pour l'exercice correspondant de 2006 à 125 000 \$. Tel que discuté ci-dessus, cette augmentation provient de la dépense d'intérêts sur débetures convertibles en place depuis le deuxième trimestre. L'augmentation des dépenses d'intérêts a été partiellement atténuée par l'augmentation des revenus d'intérêts, qui résultait de notre situation de trésorerie plus favorable en début d'année 2007 par rapport à 2006. La trésorerie à court terme de la Société est investie de façon prudente dans une banque à charte canadienne et la Société ne détient aucun papier commercial adossé à des actifs. Les frais financiers comprennent également une dépense d'intérêts hors-caisse d'un montant de 122 000 \$ calculé sur la composante passif des débetures convertibles.

La dépense d'amortissement a augmenté de 18 % pour le trimestre terminé le 2 février 2008 à 302 000 \$, comparativement à 256 000 \$ pour le trimestre terminé le 3 février 2007. Pour l'exercice terminé le 2 février 2008, l'amortissement a augmenté de 28,3 %, passant de 771 000 \$ en 2006 à 989 000 \$ en 2007. Ces augmentations sont le résultat des rénovations complètes de 13 boutiques et de l'ouverture de quatre nouvelles boutiques.

*Éléments inhabituels – rémunération à base d'actions*

Au cours du deuxième trimestre de 2006, la Société a octroyé au président de son conseil d'administration d'alors, tel que prévu dans l'entente conclue entre lui et la Société en 2004 lors de la recapitalisation et réorganisation de cette dernière, des options représentant 50 % des options disponibles selon le régime d'options d'achat d'actions en place à ce moment-là, soit 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$.. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la charge de rémunération inscrite aux résultats à titre d'élément inhabituel relativement à cette rémunération à base d'actions était de 448 000 \$, la juste valeur au moment de leur octroi.

*Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies*

Pour le trimestre terminé le 2 février 2008, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les activités poursuivies de 1,5 million \$, comparativement à 734 000 \$ pour la même période l'année précédente. Pour l'exercice terminé à la même date, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les activités poursuivies de 1,3 million \$, comparativement à un bénéfice avant impôts liés aux activités poursuivies de 1,1 million \$ pour la même période de 2006. Le bénéfice avant impôts sur les activités poursuivies de l'exercice 2006 incluait toutefois une charge relative à un élément inhabituel de rémunération à base d'actions totalisant 448 000 \$, expliqué ci-dessus.

*Impôts sur le revenu*

La Société a enregistré une charge d'impôts sur le revenu de 524 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2007, soit un taux d'imposition de 35,8 %, comparativement à un crédit d'impôts sur le revenu de 848 000 \$ au cours de la période correspondante de 2006, dû au fait qu'auparavant, les actifs d'impôts futurs n'étaient pas comptabilisés aux livres de la Société.

La Société a enregistré un montant d'impôts sur le revenu de 501 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, soit un taux d'imposition de 38,2 % comparativement à un montant d'impôts sur le revenu créditeur de 848 000 \$ ou un taux créditeur de 76,5 % enregistré au cours de l'exercice précédent.

---

*Bénéfice net des activités poursuivies*

Pour le trimestre terminé le 2 février 2008, la Société a enregistré un bénéfice net sur les activités poursuivies de 941 000 \$ (0,01\$ par action de base et diluée), comparativement à un bénéfice net sur les activités poursuivies de 1,6 millions \$ (0,01 \$ par action de base et diluée) pour la même période l'année précédente. Pour l'exercice terminé à la même date, le bénéfice net sur les activités poursuivies est de 811 000 \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice de 2 millions \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée) pour la même période en 2006.

*Activités abandonnées*

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la Société a comptabilisé un gain de 478 000 \$ découlant des activités abandonnées reliées à la vente de sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées en 2005. Ce gain est relié à des réajustements de cotisation de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST)* dans le cadre d'un régime rétrospectif pour des années antérieures à la vente de la filiale et au renversement de provision de frais courus qui ne se sont pas matérialisés, ceux-ci nets des impôts y afférents.

Les bénéfices liés aux activités abandonnées pour l'exercice terminé le 2 février 2008 étaient de 478 000 \$ (néant par action, de base et diluée), comparativement à nul pour l'exercice précédent.

*Bénéfice net*

Pour le trimestre terminé le 2 février 2008, le bénéfice net est de 941 000 \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 1,6 millions \$ (0,01 \$) par action, de base et diluée), pour la même période l'année précédente. Pour l'exercice terminé le 2 février 2008, le bénéfice net est de 1,3 millions \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée), comparé à 2 millions \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée) pour l'exercice terminé le 3 février 2007.

**SITUATION DE TRÉSORERIE***Activités d'exploitation*

Au cours de la période de trois mois terminée le 2 février 2008, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 1 million \$, comparé à la même période l'an dernier. La principale variance provient d'une augmentation des activités d'exploitation dans le quatrième trimestre de 2007 par rapport à 2006 et d'une variation positive des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation.

Pour l'exercice terminé le 2 février 2008, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 59 000 \$ par rapport à ceux générés à la même période de l'exercice précédent.

*Activités de financement*

Au cours du quatrième trimestre de 2007, tout comme en 2006, il n'y a eu aucune activité de financement.

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, les activités de financement ont généré 2,3 millions \$, à la suite de l'émission de débentures convertibles au deuxième trimestre.

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village a annoncé la signature d'une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le « Fonds ») selon laquelle le Fonds pourrait investir jusqu'à 4 500 000 \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débenture convertible non garantie d'une somme de 2 500 000 \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds souscrira à des débentures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$, pour un investissement total de 4 500 000 \$.

Ces débentures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et devront être rachetées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux. A compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, le Fonds, à son choix, pourra exercer son privilège de convertir ses débentures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 0,20 \$ l'action. Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débentures à un taux de conversion plus avantageux.

#### *Activités d'investissement*

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 153 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2007, comparé à 106 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au quatrième trimestre de 2006, deux boutiques ont été partiellement rénovées, alors qu'au quatrième trimestre de 2007, la majorité de notre investissement a servi à l'achat de systèmes de sécurité pour certaines boutiques.

Pour l'exercice 2007, les activités d'investissement de la Société totalisaient 3,8 millions \$ comparativement à 649 000 \$ en 2006, principalement en raison des 13 boutiques rénovées et des quatre ouvertures de boutiques complétées en 2007. En 2006, la Société a rénové quatre boutiques.

#### **Exercice terminé le 3 février 2007 comparé à l'exercice terminé le 28 janvier 2006**

Le chiffre d'affaires de la Société pour les activités poursuivies était de 40,5 millions \$ au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, soit une hausse de 7,6 % comparativement à l'année précédente où le chiffre d'affaires s'élevait à 37,6 millions \$. Les ventes comparables de l'exercice terminé le 3 février 2007 ont augmenté de 6,4 % comparativement à l'exercice de 2005.

Notre performance au dernier trimestre de l'exercice 2006 avait été bonne, principalement en raison des conditions favorables aux voyages, d'une stratégie efficace d'offre de produits (marques reconnues vs marques privées) et de l'achalandage généré par notre magazine TROPIK que nous avons lancé à la mi-octobre 2006. Notons que l'exercice terminé le 3 février 2007 comptait 53 semaines, comparativement à 52 semaines l'année précédente, et la Société possédait une boutique en moins en 2006.

Le BAIIA<sup>1</sup> pour l'exercice terminé le 3 février 2007 s'est établi à 2,3 millions \$, soit 5,8 %, en regard de 2,6 millions \$, soit 7 %, lors de l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Excluant le règlement d'une indemnité de départ payée à l'ancien président et chef de la direction, le BAIIA<sup>1</sup> pour les douze mois terminés le 3 février 2007 a diminué de 0,6 %, passant de 7 % pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006, à 6,4 %. Malgré la hausse de la marge brute au troisième et quatrième trimestre de l'exercice 2006, la marge brute considérée sur une base annuelle s'était maintenue au même niveau que l'année précédente. D'autre part, la hausse des frais administratifs résultant de l'absorption par Bikini Village de certaines dépenses antérieurement allouées proportionnellement avec la filiale Les Ailes de la Mode, vendue en juillet 2005, a eu un impact sur les résultats de l'exercice 2006.

Les charges de financement pour l'exercice terminé le 3 février 2007 ont diminué à 4 000 \$, comparativement à 2,9 millions \$ pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Cette diminution était directement reliée à la conversion des débentures en capital-actions le 20 février 2006.

La dépense d'amortissement a augmenté de 21 %, passant de 637 000 \$ à 771 000 \$ pour l'exercice terminé le 3 février 2007 comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à la rénovation de quatre boutiques au cours de l'exercice comparativement à trois rénovations ayant eu lieu à l'exercice précédent.

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) tel que défini à la page 6 de ce Rapport de gestion annuel : Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

Au cours de l'exercice 2006, la Société avait octroyé au président du Conseil d'administration, tel que prévu dans l'entente conclue entre lui et la Société en 2004 lors de la recapitalisation et réorganisation de cette dernière, des options représentant 50 % des options disponibles selon le régime en place à ce moment-là, ou 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$ exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de ces options, représentant une charge de rémunération de 448 000 \$, a été comptabilisée aux résultats sous la rubrique « éléments inhabituels ».

La Société a comptabilisé un montant d'impôts sur le revenu créditeur de (848 000 \$) au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, soit un taux d'imposition de (76,5 %) comparativement à une charge d'impôts sur le revenu de 77 000 \$ ou un taux de (6,4 %) enregistré au cours de l'exercice précédent. Ce montant prenait en considération certains avantages fiscaux qui étaient disponibles à la Société lors de l'année fiscale précédente relativement à des pertes autres qu'en capital ainsi que de certains écarts temporaires déductibles. De plus, la Société avait enregistré des actifs d'impôts futurs de 829 000 \$ pour lesquels une provision pour moins-value avait été enregistrée au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2005, la Société avait vendu sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées pour un produit de disposition de 7,6 millions \$ incluant la prise en charge des dettes dont un montant de 560 000 \$ était toujours inclus comme somme à recevoir à court terme au 3 février 2007. La date d'entrée en vigueur de la vente était le 30 juillet 2005. Conséquemment, les résultats de ses opérations avaient été traités comme activités abandonnées.

La perte pour les activités abandonnées, nulle pour l'exercice se terminant le 3 février 2007 se comparait à 14,6 millions \$ pour l'exercice précédent ou (0,81 \$) par action de base et diluée. Les pertes liées aux activités abandonnées pour l'exercice 2005 incluaient la perte sur cession du placement dans la filiale vendue Les Ailes de la Mode Incorporées, d'un montant de 10,6 millions \$, incluant 1,2 million \$ de divers frais et ajustements reliés à la transaction de vente.

Pour l'exercice terminé le 3 février 2007, le bénéfice lié aux activités poursuivies était de 2 millions \$ (0,01 \$ par action de base et diluée). Pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006, la perte liée aux activités poursuivies avant les frais de réorganisation était de 936 000 \$. Des frais de réorganisation et éléments inhabituels de 343 000 \$ avaient été encourus durant l'exercice 2005 et la perte totale liée aux activités poursuivies était de 1,3 million \$ ou 0,07 \$ par action de base et diluée.

Le calcul des montants par action avait été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 162 894 228 pour l'exercice terminé le 3 février 2007 et sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 18 002 870 pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Pour le calcul du bénéfice (perte) par action diluée, le nombre d'actions était de 169 256 939 pour l'année 2006 et de 171 778 939 pour l'année 2005.

Pour l'exercice terminé le 3 février 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies avaient augmenté de 3,5 millions \$ comparativement à l'année précédente. La principale variance pour l'exercice provenait du résultat positif dans le bénéfice net en comparaison de l'exercice précédent ainsi que la diminution importante à la fin de l'exercice précédent des créditeurs et charges à payer sur l'année précédente.

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, il n'y avait eu aucun fonds généré ou payé pour les activités de financement comparativement à l'exercice 2005 où les activités de financement avaient utilisé 3,6 millions \$ net. Ce montant était essentiellement le financement par les débetures convertibles de 1,7 millions \$ émises au deuxième trimestre ainsi que le remboursement au troisième trimestre de l'ensemble des débetures garanties de 3,7 millions \$ et le remboursement de l'hypothèque sur la bâtisse abritant le siège social, rendu possible à la suite de la vente de cette dernière.

Pour les activités d'investissement, la Société avait utilisé 649 000 \$ pour les douze mois terminés le 3 février 2007 comparativement à une entrée nette de fonds de 2,1 millions \$ pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, la Société a reçu 2,9 millions \$ de la vente de l'immeuble abritant le siège social de la Société et investi 841 000 \$ dans la rénovation et l'ouverture de magasins. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, quatre boutiques avaient été rénovées alors qu'à l'exercice précédent, une nouvelle boutique avait été ouverte et trois autres boutiques avaient été rénovées.

## SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE

Au 2 février 2008, la Société avait une trésorerie disponible de 6,2 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 3 millions \$ dont aucune somme n'était utilisée à cette date. Cette facilité de crédit est renouvelable automatiquement le 30 septembre de chaque année. Le montant disponible est toutefois limité à une formule tenant compte des actifs de la Société, moins la valeur des garanties détenues et les créances prioritaires. Dans le cours normal des activités de l'entreprise à l'exercice 2007, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garanties de bonne exécution à l'encontre de cette facilité, représentant 158 500 \$, venant à échéance en août 2008. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,15 % (1,65 % en 2007). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers. Le 25 mai 2007, des modifications à cette entente visant à bonifier ses modalités ont été négociées et signées, diminuant les frais ainsi que le taux d'intérêt, tel qu'indiqué ci-dessus.

La situation financière actuelle du Groupe Bikini Village et les facilités de crédit déjà en place permettront à la Société de financer ses besoins continus de fonds de roulement, de poursuivre le calendrier accéléré de rénovation et d'augmenter son nombre de points de ventes, permettant ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de croissance et de création de valeur pour ses actionnaires.

### Obligations contractuelles

Les versements en capital au cours des prochains exercices sur la dette à long terme (débentures convertibles) est comme suit; 2009, néant; 2010, 333 000 \$; 2011 à 2014, 500 000 \$ par année et; 2015, 167 000 \$.

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux à long terme. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec des options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	2010	2011	2012	2013	Subséquent
4 781 \$	4 518 \$	3 701 \$	2 979 \$	2 345 \$	2 636 \$

### Garanties

La Société a des garanties et a conclu des ententes générales en vertu desquelles elle s'engage à indemniser des contreparties; ces ententes et garanties sont présentées à la note 16 afférente aux états financiers de l'exercice terminé le 2 février 2008. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucun paiement au titre de ces garanties et dispositions d'indemnisation, et la direction estime que les risques de pertes importantes sont négligeables.

## UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les PCGR canadiens exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer

sur les montants des revenus et des dépenses de l'exercice qui sont présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, la détermination des charges à payer, l'impôt futur et l'évaluation de la juste valeur des options octroyées ainsi que l'évaluation de la juste valeur de la composante équité des débiteures convertibles. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

### **NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 2 FÉVRIER 2008**

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers du dernier exercice, à l'exception de ce qui suit.

#### *Instruments financiers*

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») a publié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers Comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ce chapitre exige i) que tous les actifs financiers soient mesurés à leur juste valeur, sous réserve de certains exceptions comme les prêts et créances et les placements qui sont classés comme détenus jusqu'à l'échéance, ii) que tous les passifs financiers soient mesurés à leur juste valeur lorsqu'ils sont dérivés ou qu'ils sont classés comme détenus aux fins de transaction (les autres passifs financiers doivent être mesurés au coût amorti) et iii) que tous les instruments financiers dérivés soient mesurés à leur juste valeur, même lorsqu'ils font partie d'une relation de couverture. Le chapitre 3855 du manuel de l'ICCA donne des directives sur la comptabilisation des instruments financiers, notamment le classement des actifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « détenus jusqu'à leur échéance », « détenus à des fins de transaction », « disponibles à la vente » ou « prêts et créances », et des passifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « détenus à des fins de transaction », ou « autres passifs financiers ». Par conséquent, la Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ».
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 rétroactivement, sans retraitement des chiffres comparatifs et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

L'ICCA a publié des révisions du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA qu'elle a remplacé par le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers Informations à fournir et présentation » qui établit des normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Ces normes révisées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 sans retraitement des chiffres comparatifs et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

#### *Couvertures*

L'ICCA a publié le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Couvertures », en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Ce chapitre décrit quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Une opération de couverture est une opération

utilisée par une société afin de modifier son exposition à un ou à plusieurs risques par une compensation entre les variations de la juste valeur d'un élément couvert et de l'élément de couverture ou entre les variations des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'élément de couverture, ou encore entre les variations résultant d'une exposition à un risque lié à un élément couvert ou à un élément de couverture. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats d'une société, des gains, des pertes, des produits et des charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. Elle permet de s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

#### *Résultat étendu*

L'ICCA a publié le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Résultat étendu ». Ce chapitre est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Il décrit le mode de présentation et de divulgation du résultat étendu et de ses composantes.

Le résultat étendu représente la variation des actifs nets d'une société qui découle d'opérations, d'événements et de circonstances émanant de sources autres que les actionnaires de la Société.

En outre, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3250 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Surplus », et l'a publié en tant que chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres ». Ce chapitre est également en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Les modifications concernant la présentation et la divulgation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres sont conformes aux nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

L'adoption de ces chapitres le 4 février 2007 oblige la Société à présenter les éléments suivants dans les états financiers :

- Le résultat étendu et ses composantes;
- Le cumul des autres éléments du résultat étendu et ses composantes.

L'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société. Compte tenu que le résultat étendu est équivalent au résultat net pour l'exercice terminé le 2 février 2008, l'état du résultat étendu correspond à l'état des résultats puisqu'il n'y a pas d'autre élément du résultat étendu.

#### *Modifications comptables*

L'ICCA a publié en juillet 2006 le chapitre 1506, « Modifications comptables ». Ce chapitre présente une révision des normes actuelles portant sur les changements de conventions comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Une entité ne peut changer de convention comptable que si le changement a pour effet de rendre ses états financiers plus fiables et plus pertinents, ou lorsque le changement est imposé par une source première de PCGR du Canada. Cette norme traite également de la façon de comptabiliser un changement de convention comptable, un changement d'estimation comptable ou la correction d'erreurs, et elle définit plus clairement les éléments devant être présentés quant à l'incidence de ces changements sur les états financiers. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. La Société a mis en application ces recommandations à compter du 4 février 2007.

#### **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES**

L'ICCA a publié les normes suivantes s'appliquant aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le ou après le 1<sup>er</sup> octobre 2007 : Chapitre 3862 des normes comptables « Instruments financiers – Informations à fournir » et Chapitre 3863 des normes comptables « Instruments financiers – Présentation ». Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, révisant et accroissant les exigences en matière d'informations à fournir tout en maintenant inchangées ses exigences relatives à la présentation. L'adoption de ces chapitres ne devrait pas entraîner de

répercussions sur les états financiers de la Société à l'exception d'une divulgation d'informations plus détaillées.

L'ICCA a publié la norme suivante, s'appliquant aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le ou après le 1er janvier 2008 : Chapitre 3031 des normes comptables « Stocks ». Ce chapitre remplace le chapitre 3030, établissant les normes d'évaluation et de présentation des stocks. La Société adoptera ces normes à compter du 3 février 2008. L'adoption du chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société à l'exception d'une divulgation d'informations plus détaillées.

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre sera en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles de l'IAS 38, « Immobilisations incorporelles » des IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

L'ICCA a statué que les PCGR canadiens pour les sociétés publiques convergeront vers les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) (IFRS) sur une période de transition qui devrait s'achever en 2011. La Société n'a pas encore déterminé l'impact de cette obligation de convergence sur ses états financiers.

#### **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, des honoraires totalisant 184 500 \$ ont été versés à l'ancien président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (184 500 \$ en 2007). La Société a, par ailleurs, perçu un revenu de loyer de 20 534 \$ (22 557 \$ en 2007) pour la location d'espaces de bureau à une société détenue par ce même administrateur.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

#### **CONCLUSIONS SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION**

Le président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière), ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (tel que définit dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et ont conclu que ces contrôles et procédures fonctionnaient efficacement en date du 2 février 2008.

#### **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction de Groupe Bikini Village est responsable de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens. Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui aurait eu une incidence importante, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village. Il devrait être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

---

**RISQUES ET INCERTITUDES**

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'impact de ce risque, plusieurs autres coûts, comme les loyers, sont fixes, amenant la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

La Société n'exerce pas d'influence sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe.

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats d'exploitation.

La concurrence dans le marché du détail demeure très vive et Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver une place compétitive sur le marché. Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage, évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village, font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins à grande surface traditionnels.

Une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Toutefois, Groupe Bikini Village jouit de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitif, incluant l'excellente qualité de nos produits (comprenant des marques privées et des collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, les emplacements stratégiques de nos boutiques, l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent dans nos boutiques, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des concurrents ne vendent ces produits spécialisés qu'à la saison estivale alors que Groupe Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice Annuelle 2007 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peut être consultée sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**SITUATION FINANCIÈRE**

L'actif total de la Société se chiffre à 18,5 millions \$ au 2 février 2008, comparativement à 14,5 millions \$ au 3 février 2007, expliqué en majeure partie par l'augmentation de la valeur nette des immobilisations.

Au 2 février 2008, les débiteurs sont de 156 000 \$, comparé à 89 000 \$ au 3 février 2007; l'augmentation étant liée principalement aux taxes de vente à recevoir.

Le montant à recevoir à la suite de la vente d'une filiale est nul au 2 février 2008 comparé à 560 000 \$ au 3 février 2007. Le montant à recevoir à la fin de l'exercice financier précédent a été encaissé au cours du premier trimestre.

Les impôts sur les bénéfices à recevoir sont nuls au 2 février 2008 comparé à 65 000 \$ au 3 février 2007.

Nos stocks à la fin du quatrième trimestre s'établissent à 5,2 millions \$ au 2 février 2008, alors qu'ils s'élevaient à 4,5 millions \$ au 3 février 2007. L'augmentation globale des stocks est attribuable au plus grand nombre de boutiques en opération au cours de l'exercice 2007 en plus de notre devancement de certaines livraisons afin de répondre adéquatement à une demande plus forte liée au « *spring break* », dans le premier trimestre de 2008.

Les frais payés d'avance s'établissent à 1,3 million \$ au 2 février 2008 comparativement à 860 000 \$ au 3 février 2007. Cette augmentation est reliée à l'augmentation des loyers prépayés ainsi qu'à des sommes versées à l'avance à des fournisseurs en fonction d'ententes spécifiques de paiements.

Les impôts futurs à court et à long terme se situent respectivement à 401 000 \$ et 23 000 \$ pour un total de 424 000 \$ au 2 février 2008, par rapport à 395 000 \$ et 434 000 \$ respectivement, pour un total de 829 000 \$ au 3 février 2007. La diminution de nos actifs d'impôts futurs est le résultat de l'utilisation d'une déduction pour amortissement plus élevée pour fins fiscales diminuant le revenu imposable de la Société.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 5,2 millions \$ au 2 février 2008 comparativement à 2,4 millions \$ au 3 février 2007, à la suite de la rénovation de 13 boutiques et de l'ouverture de quatre boutiques effectuées au cours de la période, diminué des amortissements.

Le total des dettes s'élevait à 6,7 millions \$ au 2 février 2008 incluant une nouvelle dette, nette des frais y afférents, de 1,4 million \$ en débetures non garanties convertibles, comparé à 5,1 millions \$ au 3 février 2007.

L'avoir des actionnaires est de 11,7 millions \$ au 2 février 2008, alors qu'il était de 9,4 millions \$ au 3 février 2007. Cette augmentation est attribuable au bénéfice net de 1,3 million \$ de l'exercice et à la composante capitaux propres de 1 million \$ des débetures convertibles émises en mai 2007.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 8,0 millions \$ au 2 février 2008 alors qu'il était de 6,6 millions \$ au 3 février 2007; notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 2,5 à la fin de l'exercice 2007, une amélioration par rapport au ratio de 2,3 à la fin de l'année 2006.

#### **ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 2 février 2008, la Société comptait 172 677 515 actions ordinaires en circulation (172 677 515 au 3 février 2007). À la même date, 10 135 127 options d'achat d'actions (9 885 127 au 3 février 2007) étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 0,09 \$ à 0,58 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 0,09 \$ (0,09 \$ au 3 février 2007) échéant jusqu'en 2017. Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, aucune option d'achat d'actions n'a été annulée alors qu'au cours de l'exercice précédent, 4 255 options avaient été annulées, et 1652 options avaient expiré.

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, des débetures d'une valeur nominale de 15 541 500 \$, plus les intérêts courus impayés, ont été converties en 153 776 069 actions ordinaires.

Le 22 février 2007, la Société a octroyé au président et chef de la direction 1 000 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,13 \$ qui peuvent être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2017. Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 35 000 \$.

Le 19 avril 2006, la Société avait octroyé des options portant sur 1 250 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,11 \$, qui peuvent être exercées au cours des trois prochaines

années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance le 31 janvier 2016. À la suite du départ du président et chef de la direction de la Société le 6 décembre 2006, l'entière des options qui lui avaient été octroyées sont devenues entièrement exerçables (750 000 options), échéant le 6 mars 2007. Ces options, n'ayant pas été exercées à leur échéance, ont expiré. Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 15 000 \$.

Le 20 juin 2006, la Société avait octroyé au président du conseil d'administration d'alors, tel que prévu dans l'entente conclue entre lui et la Société en 2004, des options portant sur 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$, exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite à l'état des résultats relativement à cet octroi était de 448 000 \$.

Le contrat qui lie Groupe Bikini Village à son ancien président du conseil et fondateur (maintenant administrateur de la Société) prévoit que jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2008, ce dernier aura droit de demander que des options représentant 50 % des options du régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« Régime ») lui soient octroyées. En date de ce rapport de gestion, la totalité des options exigibles selon ce contrat a été demandée et octroyée. Une augmentation du nombre d'options disponibles au Régime entraînerait automatiquement une augmentation des options disponibles à l'ancien président du conseil.

#### **INFORMATION ADDITIONNELLE**

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 17 avril 2008 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice Annuelle, veuillez consulter le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Année financière								
Produits d'exploitation	12 928	12 333	5 398	5 628	13 492	14 069	8 009	8 494
Bénéfice (perte) lié(e) aux:								
Activités poursuivies	941	1 582	(1 327)	(1 384)	1 326	1 776	(129)	(17)
Activités abandonnées	-	-	161	-	317	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	941	1 582	(1 166)	(1 384)	1 643	1 776	(129)	(17)
Montants par action liés aux:								
Activités poursuivies	0,01	0,01	(0,01)	(0,01)	0,01	0,01	-	-
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) de base et dilué	0,01	0,01	(0,01)	(0,01)	0,01	0,01	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	172 678	172 428	172 428	172 428	172 678	172 438	172 678	47 448

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2006, une charge non récurrente hors caisse de 448 000 \$ a affecté les résultats nets, reliée à la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours du trimestre.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2006, le bénéfice net comprenait également une charge unique de 250 000 \$ pour le règlement d'une indemnité de départ incluant la rémunération à base d'actions de l'ancien président et chef de la direction et des impôts créditeurs de 829 000 \$ reliés à des actifs d'impôts futurs pour lesquels, dans le passé, une provision pour moins-value avait été comptabilisée.

Il est également important de noter que le quatrième trimestre de 2006 comportait 14 semaines comparativement à 13 semaines pour les sept autres trimestres.

## CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2007, Groupe Bikini Village a amélioré sa situation financière. Depuis le début de l'exercice, l'avoir des actionnaires a augmenté de 2,3 millions \$, incluant la composante capitaux propres de la débenture convertible émise au Fonds de Solidarité FTQ de 1 million \$. Grâce à un financement solide qui servira à notre stratégie de rénovations et d'expansion, nous sommes bien positionnés pour continuer à augmenter la valeur de nos actionnaires sans nécessiter de financement additionnel.

En 2007, la Société a tenu ses engagements ambitieux et apporté un renouveau et une croissance à l'ensemble de son réseau. Notre présence dans le marché du détail a connu un important renouveau, principalement au Québec, et, compte tenu que la majeure partie de la mise en œuvre de la stratégie de 2007 n'a eu lieu qu'en septembre, nous constatons déjà des résultats tangibles qui reflètent l'impact positif de ce travail.

Nous sommes très encouragés par nos succès jusqu'à présent et notre engagement demeure ferme quant à la réalisation de nos plans au cours de l'année à venir, tout en tirant parti de notre élan de croissance.

**PERSPECTIVES**

Aujourd'hui et au cours des trimestres à venir, Groupe Bikini Village continuera à prioriser ses stratégies de croissance et de création de valeur visant à renforcer ses parts de marché et procurer une valeur accrue pour ses actionnaires. Notre situation financière actuelle et nos facilités de crédit existantes permettront à la Société d'accélérer sa stratégie de rénovations et d'augmenter sa pénétration dans le marché du maillot de bain en augmentant le nombre de boutiques Bikini Village dans des marchés ciblés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

En 2008, nous ciblerons une amélioration continue de l'efficacité opérationnelle par l'entremise de stratégies qui s'adresseront à tous les niveaux de l'organisation. Nous améliorerons la gestion de l'inventaire en remplaçant notre solution marchande vieillissante et nous transférerons le siège social à un emplacement qui répondra mieux à nos besoins administratifs et d'entreposage particuliers. Nous allons réduire le risque d'erreur relié au processus d'inventaire, augmenter l'efficacité du département de distribution et d'allocation, augmenter la fiabilité de notre plateforme informatique, réduire les frais généraux fixes et augmenter la rentabilité totale. La situation financière actuelle de la Société est suffisamment solide pour soutenir ces projets sans avoir recours à du financement additionnel pour les réaliser.

Nos résultats en 2007 prouvent que notre stratégie de rénovation et d'expansion livre les résultats voulus; les résultats que nous constatons au premier trimestre de 2008 semblent aussi appuyer cette conclusion. Il y a un an, nous étions motivés d'agir agressivement pour exécuter cette stratégie : les améliorations que nous constatons dans les résultats concrets accroissent d'autant plus notre enthousiasme. En 2008, nous poursuivrons toujours la mise en œuvre agressive de notre stratégie de rénovation et d'expansion tout en usant de prudence, en tenant toujours compte de l'efficacité opérationnelle et ultimement, de l'augmentation de la valeur pour nos actionnaires. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous entamons la réalisation de nos objectifs pour l'année en cours et mettrons à profit notre élan de croissance.

Le président et chef de la direction



Yves Simard

# Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers de Groupe Bikini Village inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et de principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

Groupe Bikini Village inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude de l'information et la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs externes, a examiné les états financiers de Groupe Bikini Village inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ci-joints ont été vérifiés par le cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Yves Simard  
Président et chef de la direction  
Le 19 mars 2008

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
Groupe Bikini Village inc.

Nous avons vérifié les bilans de Groupe Bikini Village inc. aux 2 février 2008 et 3 février 2007, et les états des résultats et du résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournies dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 2 février 2008 et 3 février 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Le 19 mars 2008  
Montréal, Canada

# États des résultats et du résultat étendu

(en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions)

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>39 827</b>	40 523
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	<b>37 401</b>	38 191
Intérêts (note 5)	<b>125</b>	4
Amortissements	<b>989</b>	771
	<b>38 515</b>	38 966
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et les éléments ci-dessous	<b>1 312</b>	1 557
Éléments inhabituels- rémunération à base d'actions (note 6)	-	448
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	<b>1 312</b>	1 109
Impôts sur les bénéfices (note 7)	<b>501</b>	(848)
Bénéfice net des activités poursuivies	<b>811</b>	1 957
Activités abandonnées nettes des impôts y afférents (note 8)	<b>478</b>	-
<b>Résultat net et résultat étendu</b>	<b>1 289</b>	1 957
<b>Bénéfice par action, de base et dilué (note 9)</b>		
Activités poursuivies	<b>0,01</b>	0,01
Activités abandonnées	-	-
Bénéfice de base et dilué par action	<b>0,01</b>	0,01
<b>Moyenne pondérée d'actions en circulation</b>	<b>172 677 515</b>	162 894 228

## États du déficit

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	\$	\$
<b>Déficit au début</b>	<b>(20 628)</b>	(22 585)
Bénéfice net	<b>1 289</b>	1 957
<b>Déficit à la fin</b>	<b>(19 339)</b>	(20 628)

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Bilan

(en milliers de dollars)

Au	2 février 2008	3 février 2007
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 170	5 276
Débiteurs	156	89
Montant à recevoir suite à la vente d'une filiale	-	560
Impôts sur les bénéfices	-	65
Stocks	5 244	4 460
Charges payées d'avance	1 275	860
Impôts futurs	401	395
	<b>13 246</b>	11 705
Immobilisations (note 10)	5 180	2 366
Impôts futurs	23	434
	<b>18 449</b>	14 505
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	5 142	5 108
Impôts sur les bénéfices	146	-
	<b>5 288</b>	5 108
Dette à long terme (note 11)	1 420	-
	<b>6 708</b>	5 108
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 12)	28 528	28 528
Composante équité des débentures convertibles (note 11)	1 005	-
Surplus d'apport	1 547	1 497
Déficit	(19 339)	(20 628)
	<b>11 741</b>	9 397
	<b>18 449</b>	14 505

Garanties, engagements (note 16).

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil



Mardiros Ounanian  
Administrateur



Joe Marsilii  
Administrateur

# États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	811	1 957
Ajustements (note 15)	1 566	479
	2 377	2 436
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	(543)	(661)
Activités d'exploitation des		
Activités poursuivies	1 834	1 775
Activités abandonnées	560	1 302
<b>Activités de financement</b>		
Émission de débentures convertibles	2 500	-
Frais d'émission de débentures convertibles	(197)	-
Activités de financement des		
Activités poursuivies	2 303	-
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3 803)	(649)
Activités d'investissement des		
Activités poursuivies	(3 803)	(649)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux:		
Activités poursuivies	334	1 126
Activités abandonnées	560	1 302
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	894	2 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 276	2 848
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>6 170</b>	<b>5 276</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 1. Description de l'entreprise

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, crée, fait fabriquer et commercialise des produits de mode balnéaire. La Société offre à sa clientèle, par l'intermédiaire de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village », tous les types de maillots de bain, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage.

## 2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des produits et des charges présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, la détermination des charges à payer, l'impôt futur, l'évaluation de la juste valeur des options octroyées ainsi que l'évaluation de la juste valeur de la composante équité des débetures convertibles. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société sont composées de l'encaisse, et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins à l'acquisition.

### *Constatation des produits*

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours prévus et des rabais prévus; ils excluent les taxes de vente et sont constatés au point de vente.

### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette réduite de la marge de profit normal. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la période correspondant au moindre de la durée d'utilisation prévue des immobilisations ou de la durée prévue des baux en ce qui concerne les améliorations locatives, et se détaille comme suit :

Équipements et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### *Impôts sur les bénéfices*

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu le recouvrement ou le règlement des actifs et des passifs à la valeur comptable portée dans les états financiers ainsi que l'utilisation de pertes fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent. Les actifs d'impôts futurs sont constatés seulement si, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

### *Résultat par action*

Le résultat par action est calculé d'après le nombre moyen quotidien pondéré des actions en circulation.

### *Conversion de devises*

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, au taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats, au taux de change à la date des transactions. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus dans les résultats.

### *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*

La Société enregistre les transactions de rémunération et autres paiements à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode requiert que les attributions d'options soient mesurées à la juste valeur à la date de l'octroi. La valeur des options octroyées est comptabilisée comme une charge et la contrepartie est créditée au surplus d'apport sur la période d'acquisition du droit de levée des options. Lors de l'exercice des droits d'option, ce crédit sera reclassifié au capital-actions.

### *Avantages incitatifs relatifs à un bail*

Les paiements incitatifs versés par un bailleur relativement aux coûts d'aménagements des locaux sont comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer et amortis sur la durée du bail en réduction de la charge locative.

### *Frais de financement*

Les frais de financement sont capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Exercice financier*

L'exercice de la Société se termine le samedi le plus près du 31 janvier.

## 3. Modifications de conventions comptables

### *Instruments financiers*

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») a publié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers Comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ce chapitre exige i) que tous les actifs financiers soient mesurés à leur juste valeur, sous réserve de certaines exceptions comme les prêts et créances et les placements qui sont classés comme détenus jusqu'à l'échéance, ii) que tous les passifs financiers soient mesurés à leur juste valeur lorsqu'ils sont dérivés ou qu'ils sont classés comme détenus aux fins de transaction (les autres passifs financiers doivent être mesurés au coût amorti) et iii) que tous les instruments

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 3. Modifications de conventions comptables (suite)

financiers dérivés soient mesurés à leur juste valeur, même lorsqu'ils font partie d'une relation de couverture. Le chapitre 3855 du manuel de l'ICCA donne des directives sur la comptabilisation des instruments financiers, notamment le classement des actifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « détenus jusqu'à leur échéance », « détenus à des fins de transaction », « disponibles à la vente » ou « prêts et créances », et des passifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « détenus à des fins de transaction », ou « autres passifs financiers ». Par conséquent, la Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ».
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 rétroactivement, sans retraitement des chiffres comparatifs et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

L'ICCA a publié des révisions du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA qu'elle a remplacé par le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers Informations à fournir et présentation » qui établit des normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Ces normes révisées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 sans retraitement des chiffres comparatifs et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

### *Couvertures*

L'ICCA a publié le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Couvertures », en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Ce chapitre décrit quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Une opération de couverture est une opération utilisée par une société afin de modifier son exposition à un ou à plusieurs risques par une compensation entre les variations de la juste valeur d'un élément couvert et de l'élément de couverture ou entre les variations des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'élément de couverture, ou encore entre les variations résultant d'une exposition à un risque lié à un élément couvert ou à un élément de couverture. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats d'une société, des gains, des pertes, des produits et des charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. Elle permet de s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. La Société a adopté ce nouveau chapitre le 4 février 2007 et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société.

### *Résultat étendu*

L'ICCA a publié le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Résultat étendu ». Ce chapitre est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Il décrit le mode de présentation et de divulgation du résultat étendu et de ses composantes.

Le résultat étendu représente la variation des actifs nets d'une société qui découle d'opérations, d'événements et de circonstances émanant de sources autres que les actionnaires de la Société.

En outre, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3250 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Surplus », et l'a publié en tant que chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres ». Ce chapitre est également en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Les modifications concernant la présentation et la divulgation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres sont conformes aux nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 3. Modifications de conventions comptables (suite)

L'adoption de ces chapitres le 4 février 2007 oblige la Société à présenter les éléments suivants dans les états financiers :

- Le résultat étendu et ses composantes;
- Le cumul des autres éléments du résultat étendu et ses composantes.

L'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers de la Société. Compte tenu que le résultat étendu est équivalent au résultat net pour l'exercice terminé le 2 février 2008, l'état du résultat étendu correspond à l'état des résultats puisqu'il n'y a pas d'autre élément du résultat étendu.

### *Modifications comptables*

L'ICCA a publié en juillet 2006 le chapitre 1506, « Modifications comptables ». Ce chapitre présente une révision des normes actuelles portant sur les changements de conventions comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Une entité ne peut changer de convention comptable que si le changement a pour effet de rendre ses états financiers plus fiables et plus pertinents, ou lorsque le changement est imposé par une source première de PCGR du Canada. Cette norme traite également de la façon de comptabiliser un changement de convention comptable, un changement d'estimation comptable ou la correction d'erreurs, et elle définit plus clairement les éléments devant être présentés quant à l'incidence de ces changements sur les états financiers. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. La Société a mis en application ces recommandations à compter du 4 février 2007.

## 4. Modifications de conventions comptables futures

L'ICCA a publié les normes suivantes s'appliquant aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le ou après le 1<sup>er</sup> octobre 2007 : Chapitre 3862 des normes comptables « Instruments financiers – Informations à fournir » et Chapitre 3863 des normes comptables « Instruments financiers – Présentation ». Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, révisant et accroissant les exigences en matière d'informations à fournir tout en maintenant inchangées ses exigences relatives à la présentation. L'adoption de ces chapitres ne devrait pas entraîner de répercussions sur les états financiers de la Société à l'exception d'une divulgation d'informations plus détaillées.

L'ICCA a publié la norme suivante, s'appliquant aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2008 : Chapitre 3031 des normes comptables « Stocks ». Ce chapitre remplace le chapitre 3030, établissant les normes d'évaluation et de présentation des stocks. La Société adoptera ces normes à compter du 3 février 2008. L'adoption du chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société à l'exception d'une divulgation d'informations plus détaillées.

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre sera en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles de l'IAS 38, « Immobilisations incorporelles » des IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

L'ICCA a statué que les PCGR canadiens pour les sociétés publiques convergeront vers les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) (IFRS) sur une période de transition qui devrait s'achever en 2011. La Société n'a pas encore déterminé l'impact de cette obligation de convergence sur ses états financiers.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 5. Intérêts

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	\$	\$
Dette à long terme	242	-
Autres	109	127
	351	127
Intérêts créditeurs	226	123
	125	4

## 6. Éléments inhabituels – rémunération à base d'actions

Au cours du deuxième trimestre de 2006, la Société avait octroyé au président du Conseil d'administration, tel que prévu dans l'entente conclue entre lui et la Société en 2004 lors de la recapitalisation et réorganisation de cette dernière, des options représentant 50 % des options disponibles selon le régime actuel en place soit 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$ exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats à titre d'éléments inhabituels relativement à cet octroi était de 448 000 \$.

## 7. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition en vigueur de la Société relativement aux activités poursuivies se détaille comme suit :

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	%	%
Taux de base combiné	33,2	33,3
Effet combiné de la baisse du taux fédéral et de l'augmentation du taux québécois sur les impôts futurs	1,3	-
Impôts futurs non constatés antérieurement	-	(124,3)
Rémunération à base d'actions	1,3	16,1
Intérêts non déductibles sur débentures	2,6	-
Autres	(0,2)	(1,6)
	38,2	(76,5)

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 7. Impôts sur les bénéfices (suite)

La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	<b>Exercices terminés le</b>	
	<b>2</b>	<b>3</b>
	<b>février</b>	<b>février</b>
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
	<b>(52 semaines)</b>	<b>(53 semaines)</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôts (recouvrés) exigibles incluant report de pertes de 38 000\$ en 2008	<b>96</b>	(19)
Impôts futurs	<b>405</b>	(829)
	<b>501</b>	(848)

Les impôts futurs reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes des actifs d'impôts futurs de la société s'établissent comme suit à la fin de l'exercice :

<b>Au</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
	<b>février</b>	<b>février</b>
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actifs d'impôts futurs		
Provisions et autres frais déductibles à des fins fiscales à leur décaissement seulement	<b>295</b>	253
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations et autres actifs sur leur valeur comptable nette	<b>129</b>	514
Pertes autre qu'en capital inutilisées	-	62
Actifs d'impôts futurs constatés	<b>424</b>	829
Portion à court terme	<b>(401)</b>	<b>(395)</b>
Portion à long terme	<b>23</b>	<b>434</b>

De plus, au 2 février 2008, la Société a des pertes en capital reportables prospectivement d'un montant de 1 800 000 \$ (2 183 000 \$ au 3 février 2007). Ces pertes peuvent être appliquées indéfiniment contre des gains en capital futurs. Les actifs d'impôts futurs relatifs à ces pertes en capital n'ont pas été comptabilisés.

### 8. Activités abandonnées

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la Société a comptabilisé un gain de 478 000 \$ découlant des activités abandonnées reliées à la vente de sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées en 2005.

Ce gain est lié à des réajustements de cotisation pour des années antérieures à la vente de la filiale et au renversement de provision de frais courus qui ne se sont pas matérialisés. En date du 2 février 2008, le bilan ne comporte plus d'éléments reliés aux activités abandonnées

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 9. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul du bénéfice de base et dilué.

	<b>Exercices terminés le</b>	
	<b>2</b>	<b>3</b>
	<b>février</b>	<b>février</b>
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
	<b>(52 semaines)</b>	<b>(53 semaines)</b>
	\$	\$
<b>De base</b>		
Bénéfice lié aux		
Activités poursuivies	<b>811</b>	1 957
Activités abandonnées	<b>478</b>	-
Bénéfice net	<b>1 289</b>	1 957
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>172 677 515</b>	162 894 228
	\$	\$
Bénéfice de base par action lié aux		
Activités poursuivies	<b>0,01</b>	0,01
Activités abandonnées	-	-
Bénéfice par action, de base	<b>0,01</b>	0,01
	\$	\$
<b>Dilué</b>		
Bénéfice lié aux activités poursuivies	<b>811</b>	1 957
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>172 677 515</b>	162 894 228
Effet de dilution des options d'achat d'actions	<b>1 569 795</b>	976 284
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	<b>174 247 310</b>	163 870 512
	\$	\$
Bénéfice dilué par action lié aux		
Activités poursuivies	<b>0,01</b>	0,01
Activités abandonnées	-	-
Bénéfice par action, dilué	<b>0,01</b>	0,01

Des options donnant droit d'acheter 1 001 252 actions au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008 (1 252 904 en 2007) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action dans le futur n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action en raison de leur effet anti-dilutif.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 9. Bénéfice par action (suite)

Des bons de souscription donnant droit d'acheter 750 000 actions ordinaires (750 000 en 2007) ainsi que 2 500 000 \$ de débentures pouvant être converties en 12 500 000 actions ordinaires susceptibles de diluer le bénéfice de base par action dans le futur n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice par action dilué en raison de leurs effets anti-dilutifs.

## 10. Immobilisations

Au	2 février 2008		3 février 2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Équipements	780	384	566	259
Logiciels	156	122	194	125
Améliorations locatives	6 637	1 887	3 137	1 147
	7 573	2 393	3 897	1 531
Amortissement cumulé	2 393		1 531	
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5 180</b>		<b>2 366</b>	

## 11. Dette à long terme

Au	2	3
	février 2008	février 2007
	\$	\$
Composante passif des débentures convertibles, non garanties.	1 420	-
Tranche échéant à moins d'un an	-	-
	1 420	-

Le 25 mai 2007, la Société a émis des débentures non garanties pour une somme totalisant 2 500 000 \$, convertibles à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,20 \$ par action. Ces débentures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement et devront être rachetées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débentures convertibles, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur à la date de l'émission des débentures. La composante passif au montant de 1 495 000 \$ représente la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débentures, calculés au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission. Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres au montant de 1 005 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débentures convertibles.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 11. Dette à long terme (suite)

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus pour la mise en place du financement en débetures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais sont capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (27,1%).

Les versements en capital au cours des prochains exercices sont les suivants;

Année	\$
2009	néant
2010	333
2011	500
2012	500
2013	500
2014	500
2015	167

Au 2 février 2008, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 3 000 000 \$ renouvelable annuellement le 30 septembre, et dont aucune somme n'était utilisée. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. De plus, dans le cadre normal de ses activités, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution à l'encontre de cette facilité, pour un total de 158 500 \$ qui viennent à échéance en août 2008.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,15 % (1,65 % en 2007). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers.

## 12. Capital-actions

Au	2 février 2008	03 février 2007
	\$	\$
Autorisé		
Un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote		
Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote		
Émis et en circulation		
172 677 515 actions ordinaires	<b>28 528</b>	28 528

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, des débetures d'un montant nominal totalisant 15 541 500 \$ plus les intérêts courus impayés de 17 003 \$ ont été convertis en 153 776 069 actions ordinaires selon les termes du plan d'arrangement.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 12. Capital-actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative au capital-actions pour l'exercice terminé le 2 février 2008 et le 3 février 2007:

Au	2 février 2008		3 février 2007	
	Valeur comptable \$	Nombre d'actions	Valeur comptable \$	Nombre d'actions
Solde d'ouverture	28 528	172 677 515	11 495	18 901 446
Conversion de débentures	-	-	17 033	153 776 069
<b>Solde de fermeture</b>	<b>28 528</b>	<b>172 677 515</b>	28 528	172 677 515

## 13. Régime de rémunération à base d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le Régime ») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habilités, les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leur performance, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix de levée, le nombre d'actions en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être levées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option octroyée en vertu du Régime peut être levée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'octroi de chaque option.

Un sommaire de la situation au 2 février 2008 et au 3 février 2007 du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-après.

	Exercice terminé le 2 février 2008		Exercice terminé le 3 février 2007	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	9 885 127	0,09	7 159	0,58
Octroyées	1 000 000	0,13	9 883 875	0,09
Expirées	(750 000)	0,11	(1 652)	0,58
Annulées	-	-	(4 255)	0,58
Solde à la fin	10 135 127	0,09	9 885 127	0,09
Options pouvant être exercées à la fin	9 301 794	0,09	9 551 794	0,09

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 13. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 2 février 2008 :

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,09 à 0,13	10 133 875	8,5	0,09	9 300 542	0,09
0,58	1 252	0,7	0,58	1 252	0,58
	10 135 127	8,4	0,09	9 301 794	0,09

Le 22 février 2007, la Société a octroyé des options portant sur 1 000 000 actions ordinaires à son président et chef de la direction à un prix d'exercice de 0,13 \$, qui peuvent être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2017. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 104 000 \$ à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation *Black et Scholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4 %, dividendes néant, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 90 %. Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 35 000 \$. De plus, la juste valeur de la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 15 000 \$.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 3 février 2007;

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,09 à 0,11	9 883 875	9,3	0,09	9 550 542	0,09
0,58	1 252	1,7	0,58	1 252	0,58
	9 885 127	9,4	0,09	9 551 794	0,09

Le 19 avril 2006, la Société a octroyé des options portant sur 1 250 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,11 \$, qui pouvaient être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options venaient à échéance le 31 janvier 2016. À la suite du départ du président et chef de la direction le 6 décembre 2006, l'entièreté des options qui lui avaient été octroyées sont devenues entièrement exerçables (750 000 options), échéant le 6 mars 2007. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 120 000 \$ à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation *Black et Scholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,4 %, dividendes néant, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 110 %. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 89 000 \$.

# Notes complémentaires (suite)

*(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)*

## 13. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Le 20 juin 2006, la Société avait octroyé au président du conseil d'administration d'alors, tel que prévu dans l'entente conclue avec lui en 2004, des options portant sur 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$ exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi était de 448 000 \$.

De plus, en 2007, 4 255 options d'achat d'actions avaient été annulées, alors que 1652 options d'achat d'action avaient expirés.

## 14. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, des honoraires totalisant 184 500 \$ ont été versés à l'ancien président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (184 500 \$ en 2007). La Société a, par ailleurs, perçu un revenu de loyer de 20 534 \$ (22 557 \$ en 2007) pour la location d'espaces de bureau à une société détenue par ce même administrateur.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 15. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Exercices terminés le	
	2 février 2008 (52 semaines)	3 février 2007 (53 semaines)
	\$	\$
i) Ajustements pour:		
Amortissements	989	771
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures	122	-
Régime de rémunération à base d'actions	50	89
Impôts futurs	405	(829)
Éléments inhabituels - rémunération à base d'actions	-	448
	1 566	479
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	195	(2)
Impôts sur les bénéfices	163	(19)
Stocks	(784)	(117)
Frais payés d'avance	(415)	(556)
Créditeurs et charges à payer	298	33
	(543)	(661)
iii) Information supplémentaire		
Intérêts versés	138	-
Impôts sur les bénéfices (encaissés)	(67)	-

## 16. Garanties, engagements

### Garanties

Dans le cadre de la vente d'une partie d'une entreprise ou d'un actif dans le passé, il est arrivé que la Société ait accepté d'accorder une indemnisation relative à des réclamations se rapportant à l'exploitation antérieure de l'entreprise, en plus des possibles indemnisations liées aux clauses d'inexécution, d'assertion inexacte et de manquement à une garantie. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties étant donné que les ententes de vente d'actifs ne précisent pas de durée ou de plafond quant aux montants de couverture, et que ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être établies pour le

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 16. Garanties, engagements (suite)

moment. La Société n'a jamais eu à verser d'importants montants d'indemnisation en vertu de telles ententes et n'a constaté aucun montant au titre de ces garanties d'indemnisation dans ses états financiers.

### Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	2010	2011	2012	2013	Subséquentement
4 781 \$	4 518 \$	3 701 \$	2 979 \$	2 345 \$	2 636 \$

## 17. Risques financiers et instruments financiers

### Risques d'intérêt et de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 11 portent intérêt à des taux variables alors que la dette à long terme comporte un taux fixe. De plus, dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 2 février 2008, la Société avait des contrats de change libellé en dollars américain d'un montant de 480 000 \$ avec des échéances allant jusqu'au 30 mai 2008 et à des taux allant de 1,0075 à 1,01. Au 2 février 2008, la juste valeur des gains ou pertes non réalisés sur ces contrats est négligeable.

### Juste valeur

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme est équivalente à sa valeur comptable.

La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

## 18. Information sectorielle

La Société considère ses activités de vente au détail comme un seul secteur d'exploitation.

# RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

---

## Conseil d'administration

**Mardiros Oumanian** ●  
Président du conseil  
Président N.A.T. Co.

**Paul Delage Roberge**  
Président et chef de la direction  
REZOpr Québec inc

**Melinda Lee, CA** ■ ●  
Vice-présidente, Investissements  
Clarke inc.

**Joe Marsilii, CA** ■  
Vice-président, Investissements et finance  
Jolina Capital inc.

**Scott Leckie, CFA** ■ ●  
Vice-président sénior  
Aquilon Capital Corp.

■ *Membre du comité de vérification*

● *Membre du comité de régie d'entreprise et de ressources humaines*

**Me Pascal DeGuise**  
Secrétaire

## Siège social

200-50, rue de Lauzon  
Boucherville (Québec)  
Canada  
J4B 1E6

[www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com)

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société se tiendra  
le 12 juin 2008 à 10h00 à l'Hôtel Mortagne  
1228 Rue Nobel  
Boucherville (Québec) J4B 5H1

**Conseillers juridiques**  
BCF S.E.N.C.R.L.

## Dirigeants

**Yves Simard, CA**  
Président et chef de la direction

**Sophie Gagnon**  
Directrice, Achats, planification et allocation

**Lise Lahaise**  
Directrice, Opérations de boutiques

**Chantal Létourneau, CGA**  
Contrôleur

**Banquiers**  
Banque Royale du Canada

**Registraire et agent de transferts**  
Société de fiducie Computershare du Canada

**Vérificateurs**  
Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

**Inscription boursière**  
Bourse de Toronto  
Symboles : GBV

*Les actionnaires peuvent se procurer la notice annuelle sur le site de SEDAR  
à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com)*

**An English version is also available**

GROUPE  
Bikini Village  
 inc.